

Aménager l'accessibilité pour passer à l'herbe

GAEC La Chapelle

Groupe 30 000 Adage 35 - Rennes

OBJECTIFS ET MOTIVATIONS

DE L'AGRICULTEUR

Frédéric, associé du GAEC témoigne

« A mon installation, en 2014, au côté de ma mère et de mon oncle, je me posais la question sur la possibilité de faire autant de lait tout en préservant notre environnement. La ferme, assez intensive, tournait bien, mais je souhaitais produire du lait qui réponde à nos préoccupations et à celles de la société: du lait de qualité produit durablement. J'avais en tête le pâturage, j'ai toujours préféré voir les vaches pâturer que dans un bâtiment et puis je n'aime pas utiliser les phytos... En parallèle on se posait la question des conditions de travail et le projet de nouveau bâtiment a éclos très rapidement. A ce moment-là, des questionnements sont arrivés, salle de traite ou robot de traite ? bâtiment au milieu du parcellaire ? combien de place ? etc.

En hiver 2017, le projet du bâtiment a avancé mais nous étions toujours en questionnement. Dans un premier temps, nous avons passé quelques coups de fil pour échanger avec des paysans en système herbager de l'Adage et ainsi nous assurer que nous pouvions nous engager dans cette direction. Nous avons besoin de connaître les contraintes, les points de vigilance, la production des vaches, la pratique de la gestion de l'herbe et les dispositions requises. Ça nous a aidé pour nous projeter. Nous avons compris qu'en 3 à 5 ans, nous pouvions poser les bases d'un bon système herbager. Alors, nous avons intégré le groupe 30 000 de Rennes de l'Adage avec tous ces objectifs.

PRÉSENTATION

DE L'EXPLOITATION

- **Localisation** : La Chapelle Bouexic (35)
Bassin versant de l'Oust et Vilaine Médiante
- **SAU** : 129,5 ha (100% engagé dans 30 000)
- **Type de sol** : Limons argileux. Terres hydromorphes et séchantes en été avec un potentiel de rendement faible.
- **Pple production** : Bovin lait, porcs en engraissement et cultures de vente
- **Mode de conduite** : Système herbager pâturant avec MAEC SPE 18/65
- **Commercialisation** : filière longue
- **Main d'oeuvre** : 3 UTH



LE SYSTÈME

DE CULTURE 30 000

HISTORIQUE

DE L'EXPLOITATION

2014

Installation au côté de sa mère et de son oncle
3,5 UTH, 70 vaches
Porcs et cultures

2017

Choix de s'engager vers un système herbager (diagnostic système herbager, signature d'une MAEC SPE 18/65, participation à un groupe 30 000 Adage)

2019

Début de la conversion en AB

2014 -2017

Engagement d'une réflexion autour du système (durabilité et conditions de travail)

2017 -2019

Aménagement de l'accessibilité au pâturage (implantation de nouvelles prairies, chemins, échange parcellaire...)

Fiche trajectoire



Vers des systèmes agroécologiques à bas niveau de phytos

LA STRATÉGIE DE L'AGRICULTEUR

POUR LA GESTION DES BIOAGRESSEURS

LEVIERS GESTION ALTERNATIFS

Régulation Naturelle

Biocontrôle

Contrôle génétique

Atténuation

▶ Réduction de la dose de N apportée

Évitement

Lutte physique

⊙ Désherbage mécanique (herse, bineuse) **N**

Action sur stock ou population

Ajout
+

S Sans-labour

⊙ Charrue déchaumeuse **N**

Ajout
+

Prairie temporaire 5-7ans

Maïs

Céréale d'hiver
(Blé, orge ou triticale)

Mélange Céréaliier

Herbicides

S Glyphosate

Stade 6-8 feuilles : 1 herbicide

Sortie hiver : 1 herbicide

Fongicides

Dernière feuille : 1 fongicide

Régulateurs

± régulateur **S**

Insecticides et molluscicides

Semis : 1 insecticide

Traitement de semences



RESULTATS ATTENDUS

Augmenter la part des cultures à vocation d'alimentation du troupeau. Réduire les coûts de production en culture et en élevage. Réduire la dépendance aux intrants. Développer le désherbage mécanique pour réduire les herbicides à terme.

LUTTE CHIMIQUE



COMMENT LIRE CETTE FRISE ?

⊙ Cible adventices

□ Cible ravageurs

N Ce qui a changé

⊙ Cible maladies

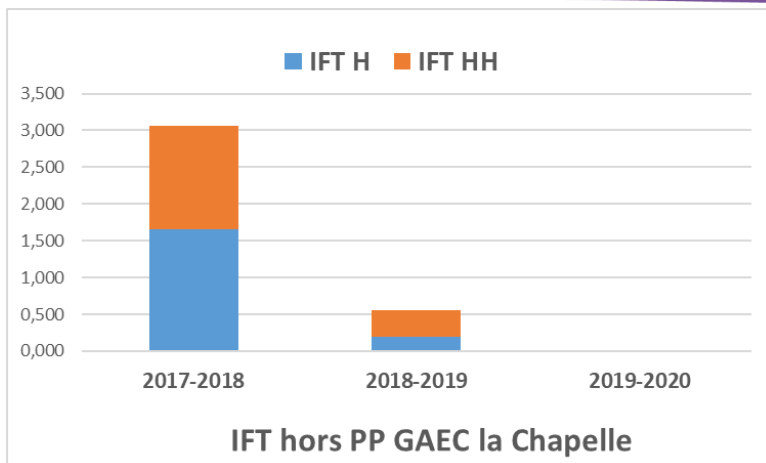
▶ Cible verse

S Ce qui a été supprimé

..... Non systématique

ÉVOLUTION DE L'UTILISATION

DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (IFT)



Au GAEC la Chapelle, la réduction d'usage des phytosanitaires s'explique par l'emploi de deux leviers mis en place depuis 2017-2018:

- **La reconception du système:** introduire davantage de prairies dans son système en remplacement des surfaces de maïs et/ou de blé permet une baisse mécanique de l'IFT mais permet de limiter également la pression des adventices sur la culture suivante. En parallèle, la ferme a su recourir à de nombreux dispositifs d'accompagnement technique et économique (MAEC SPE, réalisation de chemins, échange parcellaire...). L'objectif étant de faire coïncider cette augmentation de surface en herbe avec l'accessibilité de ces parcelles pour le pâturage.
- **La pratique du désherbage mécanique:** dès 2018, la ferme a souhaité tester le désherbage mécanique sur la culture de maïs pour davantage limiter la dépendance aux herbicides. Plutôt satisfaits du résultat et dans une optique de préparer un passage en agriculture biologique, les associé.es souhaitent intégrer les passages d'outils de désherbage mécanique dans l'itinéraire des cultures.

En 2019, la ferme a démarré une conversion en agriculture biologique.

INDICATEURS

DE DURABILITÉ

Le diagnostic de durabilité développé par Réseau Civam propose une analyse de la durabilité qui est présentée ici sous la forme d'indicateurs notés de 0 à 5 (0 : note minimale, 5 : note maximale).

Performances économiques	Etat initial (2017)	Etat actuel (2019)
Efficacité économique (VA/PA)	2	3
Autonomie économique (MGB/PA)	0	0
Autonomie financière (annuités/EBE)	4	4
Rémunération du travail (Résultat social / (VA+aides))	4	4
Sensibilité aux aides	1	4

Commentaires : La situation économique était bonne dès 2017 et ne constituait pas l'élément déclencheur du changement. La ferme est en pleine évolution et les résultats montrent une légère amélioration ce qui conforte les choix des associé.es.

Performances sociales	Etat initial (2017)	Etat actuel (2019)
Vivabilité	3	3
Efficacité du travail (revenu / actif / nbe heures travaillées)	3	4
Vivabilité socio-économique (résultat social/UTHtot)	4	5
Transmissibilité	2	0
Empreinte foncière	1	2

Commentaires : La construction du nouveau bâtiment vient pénaliser la transmissibilité mais améliore les conditions de travail. Globalement la ferme augmente ses performances sociales.

Performances environnementales	Etat initial (2017)	Etat actuel (2019)
Biodiversité	3	5
Linéaire de haies	3	3
Gestion des sols	2	4
Dépendance énergétique	0	4
Contribution nette au réchauffement climatique	0	3

Commentaires
C'est la dimension qui gagne le plus depuis 2017 et qui continuera de s'améliorer puisque l'implantation de haies est prévue. Le système herbager et l'échange parcellaire poussent les associé.es à repenser les aménagements parcellaires (haies, arbres...) et créer des zones d'ombrage pour les animaux. Cela permet aussi de stocker du carbone et de limiter les émissions de GES. Il n'y a pas de sols nu en hiver. Les prairies, riches d'espèces et de variétés, présentent un intérêt conséquent pour la biodiversité tout comme les mélanges céréaliers.

L'AGRICULTEUR

Frédéric Besnard, associé du GAEC La Chapelle

En quoi le groupe et l'accompagnement 30 000 vous ont-ils permis de progresser?

« Après avoir rencontré un paysan de l'Adage pour échanger avec lui sur son système herbe, il m'a proposé d'assister à une de leur journée de groupe. J'ai rencontré d'autres paysan-ne-s avec des systèmes herbagers aux trajectoires et aux caractéristiques toutes différentes. C'est ce qui m'a plu et incité à poursuivre ma participation au groupe 30 000 de mon secteur. Il est rassurant de voir quelqu'un d'autre opérer le même type de changement mais il est aussi très intéressant de voir là où d'autres ont réussi à aller, avec quelles conditions de travail, quelle efficacité économique, c'est ce qui nous motive à avancer.

Lors de ces réunions on échange entre paysan-ne-s. Chacun-e est libre d'exposer ses questionnements ou problématiques et ce sont les paysan-ne-s entre eux qui apportent des réponses sur la base de leur expérience. Bénéficier de ce partage d'expériences nous conforte dans le système que l'on souhaite mettre en place surtout quand il s'agit de quelque chose de nouveau. On peut vite être isolé lorsque l'on a recours à moins de phyto ou moins d'engrais, on est moins dépendant. Le groupe nous accompagne dans notre trajectoire, nous rassure dans nos choix et nos pratiques parce que les contraintes peuvent être identiques (foncier, sol, sécheresse et changement climatique...). L'Adage s'est aussi une mise en réseau. Il peut arriver que le groupe n'ait pas toujours la réponse, les animateur-ric-e-s nous orientent vers d'autres paysan-ne-s de l'Adage. »

CONTACT

ANIMATEUR 30 000

Paul Rouaud

paul.rouaud@adage35.org

02 99 77 09 56



PRINCIPALES RÉUSSITES

« Nous sommes passés de 29 ha à 93 ha d'herbe en 3 ans. Nous avons réalisés des chemins d'accès à ces nouvelles parcelles de pâturage et nous avons fait des échanges parcellaires. On a diminué l'utilisation des phyto et fait le choix du bio. Nous avons mobilisé l'ensemble des leviers techniques et économiques pour initier sereinement cette trajectoire qui n'est pas encore aboutie mais aujourd'hui nous sommes heureux d'avoir fait ce choix »



PRINCIPAUX FREINS

Lorsque l'on passe d'un système maïs à un système herbe, cela demande de changer ses repères autant dans les pratiques agricoles (suivi de l'herbe...) que dans les indicateurs technico-économiques (production, coût alimentaire, efficacité économique...)

Nous sommes partis de loin et beaucoup de changements étaient nécessaires. En plus de l'astreinte quotidienne de la ferme il a fallu prendre du temps pour tout mettre en place.



MES CONSEILS

« La plus grosse frayeur intervient avant le changement lorsque l'on se pose des questions et que l'on se demande comment y parvenir. Dans notre situation nous avons pris le temps de mûrir cette transition en nous rapprochant des personnes et des réseaux qui pouvaient nous accompagner et en ayant recours aux nombreux dispositifs qui existent et qui permettent un passage à l'herbe plus serein... »